

CAPITAL-INVESTISSEMENT

LE FINANCEMENT AU FÉMININ

Avec MyAnnona, nouveau site de crowdfunding dédié aux entrepreneuses, le capital-investissement par et pour les femmes sort un peu plus de la confidentialité.

Par Luc Bontemps



52% de la population française mais seulement 14 % des chefs d'entreprise. Telle est la représentation des femmes selon une étude publiée par KPMG en juin dernier. Injuste ? Peut-être. Dommage ? Sûrement, car une autre enquête menée depuis 2010 sur 40 000 PME françaises – l'index Women Equity for Growth – révèle que celles dirigées par des femmes affichent de meilleures performances que celles dirigées par des hommes. Mais force est de constater que le monde de la finance, très majoritairement masculin, n'en a pas pris note. Selon les auteurs de l'index, les PME pilotées par les femmes ne représentent en effet que 4 % des opérations de capital-investissement. On comprend mieux alors ce qui a incité Béryl Bès, ex-banquière, à lancer MyAnnona, un site de crowdfunding dédié aux porteuses de projet. Initialement ouvert aux dons, il vient de s'étoffer avec une offre de financement en prêt. À la différence des autres acteurs du crowdlending, il accepte les projets de petit commerce et les start-up au stade d'incubation. Démarrant à partir de 4 000 euros, les prêts sont de type amortissable à échéance mensuelle, pour des maturités comprises entre 6 et 60 mois. Selon le risque du projet et la durée du financement, le taux d'intérêt annuel servi aux internautes-prêteurs évolue entre 4 et 9 %. À cela s'ajoute la rémunération du site : 150 euros de frais de dossier, plus une commission représentant 3 à 6 % du montant levé.

Jusqu'à présent, en matière de capital-risque, il n'y avait guère que le réseau Femmes Business Angels (FBA) et le fonds d'investissement Mix For Value à favoriser les créatrices. Et de façon non sectaire, puisque le premier, composé d'une centaine d'investisseuses, soutient aussi les porteurs de projets masculins. En douze ans d'activité, il a financé 80 start-up pour un montant moyen d'environ 60 000 euros. Quant à Mix For Value, créé en 2010 par Frédérique Clavel (également fondatrice de l'incubateur Paris Pionnières), il cible les sociétés de services innovantes codirigées par une femme, avec des investissements allant de 50 000 à 200 000 euros. Reste que le métier du capital-risque est en voie de féminisation. D'une part, avec Marie Ekeland, coprésidente de France Digitale et ex-associée d'Elaia Partners, qui prépare le lancement de sa propre structure, Daphni, dédiée à l'économie numérique. D'autre part, avec Stéphanie Hospital, ex-vice présidente d'Orange Digital, qui est à l'initiative d'un nouveau fonds spécialisé dans l'Internet et le « big data ». Baptisé One Rag Time, il espère collecter près de 100 millions d'euros.

L'univers du capital-développement et capital-transmission a également son spécialiste : Women Equity Partners, un fonds exclusivement dédié aux PME dirigées par des femmes. Fondé en 2011 par Dunya Bouhacene (également à l'origine de l'index Women Equity

for Growth), il intervient dans des entreprises de croissance générant plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires. Autre alternative existante : Citizen Capital. Cofondé et présidé par Laurence Méhaignerie, ce pionnier français de l'« impact investing » s'adresse aux PME qui intègrent des objectifs sociaux ou sociétaux. Depuis sa création, en 2008, il n'a pas encore eu l'opportunité d'investir dans une société pilotée par une femme. Mais, regrettant ce constat, il s'est engagé à en faire une thèse d'investissement avec son deuxième véhicule en cours de levée, qu'il espère clore prochainement à plus de 40 millions d'euros. Moyennant des placements compris entre 1 et 5 millions d'euros, Citizen Capital prend des positions généralement minoritaires, dans des PME à fort potentiel réalisant 1 à 50 millions d'euros de revenus. Spécialisé dans les opérations de capital-développement, il réserve toutefois une petite partie de ses fonds à des tours de capital-risque.

Enfin, en matière d'accès au crédit bancaire, la rentrée 2015 a vu un renforcement du FGIF (Fonds de garantie à l'initiative des femmes). Géré par France Active, ce fonds garantit jusqu'à 70 % des emprunts contractés par des femmes pour créer, développer ou reprendre une activité. Et depuis septembre dernier, le montant maximal qu'il peut couvrir est passé de 27 000 à 45 000 euros. ■